

DCM N° 59 /2026

République Française

Département de LA SAVOIE

Arrondissement de
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE de
ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130**

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept septembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de M. LAZZARO Dominique, MAIRE.

- MEMBRES PRÉSENTS : MM. -BIGNARDI Martine – CHANUT Lionel - CLAPPIER Yves - COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne - GARIBALDO Yves - LOSCHI Bernadette - NICOL Kevin - PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - ROL Nelly.

- MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

- * M. CLÉMENT Pierre-Benoît (procuration donnée à Mme LOSCHI Bernadette).
- * Mme DAMEVIN Doriane (procuration donnée à M. GARIBALDO Yves).

- M. GARIBALDO Yves a été élu Secrétaire de Séance.

- Date de la CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11/09/2026.

- Date de l'affichage de la LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 17/09/2026 : le 21/09/2026 et de la publication sur le SITE INTERNET de la Commune le 21/09/2026.

DATE CONVOCATION C.M. :

11/09/2026

DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :

21/09/2026

DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :

24/09/2026

DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :

24/09/2026

-NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

-EN EXERCICE : 15
-PRÉSENTS : 13
-VOTANTS : 13 pour la présente DCM

**OBJET : SUBVENTIONS O.M.C.S. DE L' ANNÉE 2026 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES
ET NON SPORTIVES DE LA COMMUNE.**

Délibération N°59/2026

VOTANTS : 13

- * M. CLÉMENT Pierre-Benoît refuse de prendre part à ce point N°4
- * Mme LOSCHI Bernadette ne participe pas au vote de ce point N°4

13 voix POUR

***Argument de M. CLÉMENT Pierre-Benoît : « Je refuse de participer au vote pour la raison suivante : Président de 2 associations et membre du bureau d'une 3^{ème} association qui pourraient bénéficier d'une subvention de la commune. »**

***Argument de Mme LOSCHI Bernadette : « Je ne participe pas au vote car je suis présidente d' une association : St Etienne de Cuines info et partage ».**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré,
par 13 voix POUR (voir détail ci-dessus)

Suivant les propositions de l' OFFICE MUNICIPAL CULTUREL ET SPORTIF (O.M.C.S.)

- **VOTE** le MONTANT TOTAL des SUBVENTIONS de l' ANNÉE 2026 aux ASSOCIATIONS SPORTIVES et NON SPORTIVES de la Commune qui se répartit comme indiqué sur le tableau ci-dessous :

-ASSOCIATIONS SPORTIVES :

BOULISTES DE CUINES	500 €
ASG FOOT VETERANS	300 €
AS CUINES / LA CHAMBRE	2.600 €
SKI SNOW MAURIENNE	500 €
BASKET CLUB CUINES	1.500 €

Soit un MONTANT TOTAL de 5.400 €

-ASSOCIATIONS NON SPORTIVES :

COMITE DES FETES	400 €
ANCIENS COMBATTANTS	50 €
ACCA ST-HUBERT DU GLANDON (CHASSE)	100 €
PARENTS D'ELEVES PRIMAIRE/MATERNELLE « LES MARMOTS DE CUINES »	900 €
LES MONTHYONNAIS	200 €

Soit un MONTANT TOTAL de 1.650 €

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus

POUR COPIE CONFORME, le 23 septembre 2026.

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

M. GARIBALDO Yves,

Secrétaire de Séance

